

N°829

18 Déc. 2020
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Ensemble, écrivons le futur !

Les élections au Conseil d'Administration de La Poste viennent d'avoir lieu. Le salariat du groupe évolue considérablement, il y a de moins en moins de salariés, surtout dans la maison mère et de plus en plus de filiales, dont des filiales à forte majorité en effectif cadres.

En 5 ans, le Groupe La Poste a perdu 25 000 employés et gagné 5600 cadres. La CGT FAPT et son Union Fédérale des Cadres ont donc décidé d'une campagne de communication 2.0 offensive en direction des cadres.

Le 1^{er} objectif était d'interpeller sur les enjeux de la stratégie de l'entreprise, à savoir, notre bien commun du service public de La Poste menacé par la prise de contrôle de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le second objectif était de porter les propositions de la CGT. Malgré un contexte sanitaire extrêmement difficile, l'Union Fédérale des Cadres CGT-FAPT a conforté son maintien dans la maison mère et s'est renforcée dans les filiales chez les cadres. Nous constatons également un très fort taux d'abstention par rapport à 2015. Pour les cadres, c'est aussi un signe fort envoyé à l'entreprise quant à l'appréciation de sa stratégie, c'est un véritable désaveu.

Nous remercions les cadres qui, par leur vote, ont apporté et renouvelé leur confiance à La CGT en participant à l'élection de nos 2 élu.e.s.



Branche Poste

Réorganiser pour faire du moins

Recette postale : Réunir les intéressés sur des thèmes prédéfinis, analyser les réponses sans en rendre compte à qui que ce soit, et surtout pas aux organisations syndicales, mettre en place des organisations qui servent les intérêts de La Poste sous couvert d'efficacité.

Et voilà ! le tour est joué. Voici le dernier coup de cuillère que subissent actuellement les services de la Direction Commerciale Entreprise. Le gout sera amer : 6 millions d'euros d'économies contre 120 emplois supprimés, un saupoudrage de promotions pour faire passer la pilule, quelques euros pour décorer le gâteau.

Mais pour les personnels et la CGT, la réalité est bien là car il s'agit de suppression de certaines fonctions, de formations à distance, de création d'un guichet unique, d'élargissement des territoires. bref, pour tous, une perte de repère, de

C'est notre budget social !

2020 et la crise sanitaire n'auront pas permis aux postiers de profiter pleinement des offres sociales.

Lors de la réunion du 15 octobre dernier, la CGT a proposé que l'intégralité du budget COGAS 2020 soit utilisée aux profits des postiers, tout en demandant une augmentation de celui-ci pour compenser l'augmentation du ticket restaurant. Les offres en cours se sont donc vu augmenter en dotation.

Les propositions d'aide, notamment aux associations de restaurations et AVEA, ainsi que l'augmentation du chèque culture, l'offre sport, et l'aide exceptionnelle de l'allocation scolarité n'ont pas été retenues au prétexte de problème technique. La Poste a fait état du rapport de la cour des comptes en s'y rangeant. Cour des comptes qui n'a pas de compte à rendre et qui, au passage, a demandé depuis plusieurs années la baisse du nombre de lits d'hôpitaux. Ne nous laissons pas prendre ce qui nous appartient !

Branche Télécoms

La CGT au conseil de surveillance

La CGT remercie les salariés et retraités, porteurs de part Orange, pour leur vote qui ont ainsi contribué à élire une représentante CGT au Conseil de Surveillance.

La stratégie d'Orange s'axe sur la financiarisation de nos activités : cession de nos actifs réseaux, plan d'économie accentué, augmentation du dividende, baisse des effectifs... À l'inverse de ces orientations, en tant que porte-parole de vos intérêts, votre représentante proposera à l'assemblée générale des actionnaires des résolutions axées sur une meilleure répartition de la valeur ajoutée pour peser sur la stratégie, sur la rémunération des dirigeants et sur le dividende.

La crise actuelle démontre le besoin d'une stratégie en faveur de l'emploi, des salaires, de l'égalité, de la Recherche et de la maîtrise publique de nos réseaux que porte la CGT.

Tant attendue, si décevante !

La revalorisation des grilles indiciaires, à compter du 1er décembre 2020, a douché les fonctionnaires en attente d'une reconnaissance salariale.

La CGT avait demandé que la rétroactivité s'applique au 31/01/17, puisque le point d'indice était gelé depuis cette date.

Autre demande, que le complément salarial ne soit pas diminué par la réévaluation indiciaire, afin d'obtenir pour les fonctionnaires une vraie augmentation de leur pouvoir d'achat et une retraite à la hauteur de leurs aspirations.

Selon l'Insee, ces derniers subissent une baisse de leur pouvoir d'achat qui s'explique par un regain de l'inflation en 2018, et par l'absence de revalorisation du point d'indice depuis 2017.

Bien que le chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2020 soit en hausse et qu'Orange ait perçu un pactole de 2,2 Milliards € totalement défiscalisé, la direction est restée sourde !

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

Les enseignants mobilisés

Le Parlement a adopté le budget 2021 qui est loin de traduire l'ambition éducative dont notre Pays a besoin, car il ne prend pas la mesure de l'augmentation des effectifs, de la situation sanitaire et de l'état de fatigue des personnels.

Les organisations syndicales exigent un budget qui renonce aux suppressions d'emplois et engage un rattrapage des pertes salariales subies, grâce à un plan pluriannuel de revalorisation et de création de postes pour répondre à tous les besoins.

Elles appellent les personnels à poursuivre les mobilisations en cours, à s'engager dans l'action et à préparer la grève du 26 Janvier pour exiger des créations de postes, une autre politique éducative, le dégel de la valeur du point d'indice couplé à des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'éducation.

Justice

Une évasion fiscale florissante !

Un rapport du 20/11 sur l'ampleur de l'évasion fiscale, par l'ONG Tax Justice Network, pointe que les USA, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et le Brésil sont les principaux perdants de l'évasion fiscale.

En France, chaque année, l'évasion fiscale coûte 17 milliards d'€ dont 12 milliards sont le fait d'entreprises. Non seulement, le Gouvernement n'a pas fait de l'évasion fiscale une priorité mais l'ONG déplore que la France et les États-Unis freinent toute avancée significative dans l'élaboration de réformes visant à adopter une approche unitaire de l'imposition.

Car les pays où les multinationales payent des impôts devraient correspondre à ceux où elles emploient des travailleurs et réalisent des ventes, et non à ceux où elles créent des boîtes aux lettres ou des boîtes à brevets !

L'ONG plaide aussi pour taxer les entreprises et riches particuliers afin de résorber les inégalités causées par la pandémie.

Les salaires sont en berne

En 2020, les experts mandatés, par le Gouvernement, pour l'audit sur le Smic ont rédigé leur rapport qui ne préconise pas de « coup de pouce ».

La justification a certainement fait l'objet d'un copier-coller tant les motifs invoqués sont identiques aux années précédentes. La CGT est habituée à la posture idéologique des experts mais dans le contexte de la crise sanitaire et sociale, la décision prend une autre tonalité car augmenter le Smic de seulement 15€ brut/mois participe de la provocation. Quid des grands discours présidentiels sur le « Jour d'Après » ? Sur le « Quoi qu'il en coûte » ?

Car l'argent public, qui était réputé magique et inexistant avant la pandémie, bénéficie aux actionnaires. En revanche, les salaires et le Smic resteront le parent pauvre des politiques publiques. La CGT portera haut et fort l'exigence, y compris dans des mobilisations, d'augmentation des salaires et du Smic.

International

Répression syndicale, ça suffit !

La CGT dénonce l'arrestation de plusieurs dirigeants et responsables syndicaux aux Philippines, lors de la journée d'action du 30 novembre dernier.

Si les syndicalistes, Opada et Pan, accusés d'avoir enfreint les directives de quarantaine, seront libérés après paiement d'amendes, Derige, Branzuela et Labrador, accusés de désobéissance, risquent la prison à vie ou la peine de mort.

Ces arrestations mettent en lumière l'escalade des attaques contre les droits des travailleurs dans le pays et s'ajoutent aux meurtres non résolus de syndicalistes, à la répression des syndicats et à la mise au banc des militants syndicaux.

La CGT exprime toute sa solidarité aux militants syndicaux Philippines en lutte pour leurs droits !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Ubérisation dans la restauration collective

Plans sociaux, négociations de branche ou d'entreprise, les stratégies patronales ne manquent pas d'imagination.

Le recours à la plateforme BRIGAD en est un exemple. Il vise la fin du salariat dans la restauration collective, avec la précarisation et la destruction des garanties collectives et individuelles, par l'externalisation de la gestion des travailleurs. Compass, Sodexo, Elior et bien d'autres accentuent la présence d'autoentrepreneurs en remplacement des salarié.e.s. et ainsi s'exonèrent du paiement des congés payés, des RTT, de la protection sociale, des activités sociales et culturelles des CSE. La CGT dénonce cette ubérisation des métiers de la Restauration Collective et appelle l'ensemble des salarié.e.s de ces entreprises à la grève pour imposer le maintien des emplois salariés.

Sécurité

Silence, on fiche !

En catimini le 2 décembre, le ministère de l'Intérieur a signé trois décrets modifiant le Code de la Sécurité Intérieure, élargissant ainsi les critères de fichage des citoyens par la police.

Ces décrets permettent aux autorités de collecter, conserver et traiter les données non plus seulement en fonction de « l'activité » mais, désormais, aussi en raison de « l'opinion politique », de « l'appartenance syndicale » ou encore des « convictions philosophiques ou religieuses ».

La CNIL a alerté et a recommandé d'exclure la possibilité de collecte automatique de données pour alimenter ce fichage mais sans être écoutée par le Gouvernement.

Il s'agit d'une nouvelle attaque en règle contre les libertés publiques notamment une atteinte à la liberté d'opinion et au droit au respect de la vie privée et contre les libertés syndicales. La CGT mobilise pour mieux défendre nos libertés !

Les principes républicains mis à mal

Le projet de loi « confortant les principes républicains » a été présenté au Conseil des ministres le 9 décembre. L'abandon du terme « séparatisme » n'en a pourtant pas changé la philosophie.

Son article 25 crée un nouveau délit de mise en danger de la vie d'autrui par diffusion d'informations permettant de l'identifier dans le but de l'exposer à un risque immédiat. Celui-ci fait étrangement écho à l'article 24 de la Loi « sécurité globale », qui pénalise la diffusion d'images de policiers.

Sa formulation floue ouvre la voie à l'arbitraire. Pourtant selon le Garde des Sceaux lui-même, « dans le droit pénal, on ne peut pas poursuivre des gens pour une intention ».

La CGT dénonce la fuite en avant autoritaire d'un gouvernement qui entend bien changer le droit dans ce sens.

Égalité

Se loger, un droit !

La dernière offensive du gouvernement en matière d'aide au logement va encore s'abattre sur les foyers les plus modestes, les étudiants et les jeunes.

Dès janvier 2021, le nouveau mode de calcul, qui prévoit de prendre en compte les ressources des allocataires sur les 12 derniers mois au lieu de l'année N-2, avec une déclaration trimestrielle, va plonger des milliers de bénéficiaires dans une instabilité financière pour construire leurs budgets familiaux.

Plutôt que cette réforme, destinée à faire 700 millions d'€ d'économie, c'est une revalorisation conséquente des plafonds de ressources et du barème de calcul des aides au logement qu'il aurait fallu, surtout dans cette période où le logement est l'une des principales préoccupations de la population.